Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023



EXTRAIT DU **DU CONSEIL**

DELIBERATION n°11/2023 OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Conseillers en exercice : 27 Présents: 21 Excusés: 6 Pouvoirs: 3 Votants: 23

SÉANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 23 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS: Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES: Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Joëlle BOUHELIER, Bruno DEPOORTERE, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT.

PROCURATIONS: Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Joëlle BOUHELIER qui a donné pouvoir à Jean-Marie ROUAN, Bruno DEPOORTERE, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège ISOARDO

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal:

RESULTATS DE CLÔTURE

Section de fonctionnement

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (excédent)	1.014.622,78 €
Résultat de l'exercice 2022 (excédent)	523.173,85 €
Excédent global de clôture 2022	1.537.796.63 €

Section d'investissement

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (déficit)	-197.026,04 €
Résultat de l'exercice 2022 (déficit)	- 353.794,19 €
Déficit global de clôture 2022	-550.820,23 €

Restes à réaliser :

- 45.422.04 €

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint, pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Premier Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré DECIDE :

DE VOTER sur les résultats du compte administratif qui se résument comme ci-dessus.

DE CONSTATER les identités des valeurs avec le compte de gestion du receveur.

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire, Les formalités de publicité ayant été J U MAR. Effectuées le Et la délibération expédiée à la Sous-préfecture le 3 0 MAR, 2023

Pour extrait conforme, LeaMaire,

Emmanuel DELMOTTE